

# CHARTRE DE PROJET D'ÉCOLIEU

Version 0.0-20250208

## Prologue : Une invitation à réinventer nos vies

Dès l'enfance, la société façonne nos aspirations, nos choix et notre vision du monde. Un modèle dominant s'impose à nous : un emploi stable jusqu'à la retraite, une maison achetée à crédit, une accumulation de biens matériels censée garantir notre bonheur. Pourtant, ce mode de vie entraîne souvent un sentiment de vide et de déconnexion, tant avec nous-mêmes qu'avec la nature.

Ce modèle repose sur une logique de surproduction et de consommation effrénée, favorisant l'individualisme et le conformisme. Ceux qui s'en écartent sont souvent perçus comme marginaux, utopistes ou idéalistes. Pourtant, la réalité est là : crises écologiques, épuisement des ressources, stress généralisé et perte de sens.

Face à ce constat, ce projet d'écolieu est né d'un besoin profond de réinventer notre manière de vivre. Il ne s'agit pas d'un simple refuge, mais d'un espace d'expérimentation et de transformation, où chacun peut questionner ses habitudes et créer un mode de vie plus en accord avec ses valeurs.

Nous voulons un lieu où l'humain retrouve sa place dans l'écosystème, où l'on apprend à ralentir, à cultiver une autonomie respectueuse de la nature et à bâtir une communauté fondée sur l'entraide. Ce projet est une invitation à transformer l'éco-anxiété en action, à passer de la peur à l'espoir, et à construire ensemble un avenir plus durable.

Cet écolieu est une promesse : celle de privilégier l'« être » à l'« avoir » et de transmettre cette vision aux générations futures.

# CHARTRE DE PROJET D'ÉCOLIEU

Version 0.0-20250208

## 1. INTRODUCTION

### 1.1 Intention du document

Cette charte pose les bases et les orientations du projet d'écolieu. Elle définit ses valeurs, ses objectifs et les moyens envisagés pour les mettre en œuvre. Ce document évolutif accompagne le développement du projet, reflétant son adaptation et sa croissance. À la fin du document, vous trouverez différentes annexes justifiant les propositions faites dans la présente charte.

### 1.2 Contexte et raisons d'être

L'écolieu s'inscrit dans un monde en mutation, marqué par des crises écologiques, économiques, sociales et spirituelles qui questionnent profondément nos modes de vie. Dans ce contexte, il est essentiel d'explorer des alternatives pour répondre aux enjeux actuels. Ce projet d'écolieu propose une réponse concrète : créer un cadre de vie où chacun peut réinventer son quotidien, en cohérence avec des valeurs de respect et d'harmonie avec la nature. Inspiré par la fable du colibri, il invite chacun à « faire sa part », transformant l'inquiétude en engagement collectif et contribuant à un monde plus juste et durable.

#### **Raison d'être :**

Respecter avec humilité la terre comme écosystème vivant et source de vie, habiter ce vivant dans l'être et l'agir, éveiller nos consciences à cette responsabilité.

#### **Justifications :**

Cet écolieu est envisagé comme un lieu de confiance et d'humilité, où la terre est perçue non seulement comme un écosystème vivant mais comme la source primordiale de toute vie. Habiter le vivant, c'est reconnaître que nous faisons partie d'un tout, dans un équilibre fragile mais sacré avec la nature. En cultivant ce lien profond avec la terre, nous nous éveillons peu à peu à une conscience plus vaste, une conscience qui nous relie à la fois à la vie qui nous entoure et à celle qui nous anime. Chaque geste, chaque action participe à cette harmonie entre la terre, la vie et notre conscience, invitant à rayonner gratitude et bienveillance envers ce qui nous dépasse.

## 2. CONSTAT : UN MONDE À REPENSER

### 2.1 La croissance : une illusion destructrice

Le modèle économique actuel, basé sur une croissance infinie, mène à des désastres écologiques majeurs :

- Disparition accélérée de la biodiversité.
- Dérèglement climatique et pollution étendue.
- Dégradation des sols et destruction des écosystèmes vitaux.

En France, la moitié des cours d'eau sont déjà dégradés, tandis que l'urbanisation consomme des terres agricoles et épuise les nappes phréatiques. À l'échelle mondiale, les villes s'étendent à un rythme effréné, mettant en péril les écosystèmes et accentuant notre dépendance à des ressources en déclin. Comme le disait Pierre Rabhi : « Il faut dans un premier temps prendre conscience de notre inconscience. »

### 2.2 Une alternative : les écolieu en habitats participatifs

Les écolieux en habitats participatifs offrent une réponse concrète à ces crises. En mutualisant les ressources, en développant l'autonomie alimentaire et énergétique, et en cultivant la solidarité, ils permettent de réduire notre impact tout en regagnant une certaine liberté. Plus qu'une solution technique, ces habitats incarnent une révolution culturelle : ils transforment nos relations au vivant, renforcent les liens humains et redonnent du sens à l'existence. Ainsi, ils incarnent une sobriété choisie, source de résilience et de sérénité.

Pierre Rabhi soulignait : « L'homme doit se remettre en harmonie avec la vie pour trouver un sens à sa propre existence. »

# CHARTRE DE PROJET D'ÉCOLIEU

Version 0.0-20250208

## 3. VISION ET VALEURS

- **Principes fondamentaux** : Notre projet repose sur trois piliers : l'autonomie, la sobriété heureuse et le respect du vivant. Nous cherchons à incarner une écologie intégrale où chaque membre agit avec responsabilité envers la terre, les autres et lui-même.
- **Inspirations philosophiques** : En puisant dans la pensée de Spinoza, Sri Aurobindo et Krishnamurti, nous adoptons une perspective panenthéiste qui considère la nature comme une manifestation du divin. Cette vision encourage un mode de vie éthique, empreint de sagesse et de compassion.
- **Engagement collectif** : Nous cultivons la coopération active et la transmission des savoirs. Chacun est invité à participer à l'élaboration et à l'évolution du projet, à partager ses compétences et à se soutenir mutuellement dans un esprit de solidarité.

# CHARTRE DE PROJET D'ÉCOLIEU

Version 0.0-20250208

## 4. LES ENJEUX DU PROJET

### 4.1 Écologique

- Adopter des pratiques durables telles que la permaculture, l'agroécologie et les énergies renouvelables.
- Régénérer les sols, restaurer les écosystèmes locaux et protéger la biodiversité.
- Viser l'autonomie alimentaire et énergétique afin de réduire l'impact environnemental et renforcer la résilience du lieu.

### 4.2 Humain et spirituel

- Proposer un cadre où chacun peut trouver apaisement face à l'éco-anxiété.
- Encourager la reconnexion à soi et à la nature à travers des pratiques de bien-être, notamment le yoga et la méditation.
- Promouvoir un mode de vie conscient et équilibré, dans le respect de soi et des autres.

### 4.3 Collectif et sociétal

- Développer une communauté fondée sur l'entraide, le respect mutuel et la diversité.
- Transmettre des savoirs et des savoir-faire par le biais d'ateliers, de formations et de partages d'expériences.
- Rendre l'écolieu ouvert et accessible à toutes et tous, sans distinction d'âge, d'origine sociale ou de niveau de connaissance, afin de favoriser une réelle mixité et une inclusion sociale.

# CHARTRE DE PROJET D'ÉCOLIEU

Version 0.0-20250208

## 5. ÉTUDE PRELIMINAIRE ET FAISABILITE

• **Critères de recherche foncière** : Le lieu envisagé se situerait idéalement dans les Cévennes du sud ou le nord de l'hérault mais ce périmètre n'est qu'indicatif la recherche peut s'étendre sur les départements suivants par ordre de préférence :

Hérault (34)

Gard (30)

Vaucluse (84)

Drôme (26)

Alpes-de-Haute-Provence (04)

Hautes-Alpes (05)

Ardèche (07)

Alpes-Maritimes (06)

Aude (11)

Lozère (48)

Aveyron (12)

Tarn (81)

Var (83)

Tarn-et-Garonne (82)

Pyrénées-Orientales (66)

Lot (46)

Ariège (09)

Haute-Garonne (31)

Bouches-du-Rhône (13)

L'objectif est de trouver un terrain d'environ 15 à 30 hectares, voire davantage si possible, offrant une combinaison d'espaces boisés, de zones plates pour les activités agricoles et de terrains modulables pour de futurs aménagements.

• **Capacité d'accueil et aménagements** : Le projet prévoit à terme une capacité d'accueil annuelle en permanent pour 15 à 20 habitants en logements privés, avec la possibilité d'hébergements légers (yourtes, tiny houses, cabanes) pour des séminaires ponctuels et des événements communautaires pour des groupes de 20 personnes maximum et un dortoir de 4 à 6 bénévoles ou stagiaires. Donc une capacité maximum ponctuel d'environ 50 personnes en hébergement. Cette capacité pouvant ne pas être potentiel à l'achat mais possible au plus tard en phase 3 du projet voir paragraphe [Objectifs et planning du projet](#).

# CHARTRE DE PROJET D'ECOLIEU

Version 0.0-20250208

Si une salle de pratique n'existe pas dans l'immédiat, des solutions temporaires (barnums, yourte, structures modulaires) pourront être envisagées.

- **Infrastructures et autorisations** : Bien que la présence de bâtis existants (comme une maison de maître ou un corps de ferme) soit souhaitable, l'accent sera également mis sur la capacité à rénover ou à agrandir les bâtiments et à installer des habitats légers. Les critères incluront la possibilité de construire ou de rénover en conformité avec les réglementations locales, pour permettre l'implantation d'espaces communs, de logements écologiques et de lieux de pratique communautaire en éco construction.
- **Potentiel écologique et ressources naturelles** : Une ou plusieurs sources d'eau fiable (source, forage ou rivière) est essentielle, tout comme un environnement naturel propice à la permaculture et à la régénération des sols. Un site qui dégage une énergie inspirante, favorisant le bien-être et la connexion à la nature, est un critère primordial.
- **Approche en lien avec la philosophie de Pierre Rabhi** : En s'inscrivant dans l'esprit des Oasis, ce projet vise à combiner un habitat participatif et des ressources partagées, pour créer un lieu de vie sobre, autonome et respectueux du vivant. L'intention est d'établir un équilibre entre les besoins humains, les pratiques collectives et la préservation de l'environnement.

# CHARTRE DE PROJET D'ÉCOLIEU

Version 0.0-20250208

## 6. OBJECTIFS ET PLANNING DU PROJET

Les objectifs et le planning décrits ici visent à offrir une orientation générale vers le potentiel que ce lieu et ses habitants pourraient atteindre. Toutefois, si, par consensus, seuls certains objectifs à court ou moyen terme s'avèrent suffisants, il est tout à fait envisageable de ne pas aller au-delà de ce stade, ou d'étendre les délais de réalisation selon les besoins et la maturité du groupe. Pendant cette phase, toute opportunité économique pouvant renforcer la viabilité du projet sera étudiée, y compris la possibilité de louer certains locaux, habitats, ateliers ou terrains. Ces initiatives, lorsqu'elles sont réalisables, contribueront à consolider les bases financières du projet et à garantir sa durabilité.

### **À court terme (1 à 3 ans)**

Dans cette première phase, l'objectif principal est de poser les fondations du projet en constituant un groupe fondateur de 4 à 5 personnes partageant des valeurs communes. Ce groupe aura pour mission de :

- Définir les grandes lignes de l'écolieu et finaliser une première version de la charte.
- Rechercher et acquérir un terrain en accord avec des critères écologiques et logistiques clairs.
- Établir une structure juridique participative et un plan de financement initial.
- Mettre en place les premières infrastructures minimales nécessaires (eau, énergie, logement temporaire).
- Préparer des activités pour dynamiser le lieu et intégrer des partenaires locaux.

### **À moyen terme (3 à 5 ans)**

Une fois les bases établies, la priorité sera de développer le projet en intégrant progressivement de nouveaux résidents et en consolidant les infrastructures. Les objectifs incluent :

- Créer des habitats écologiques supplémentaires et des espaces communs fonctionnels.
- Mettre en place des activités économiques viables (maraîchage, artisanat, bien-être).
- Structurer des partenariats locaux et des événements ouverts au public pour renforcer les liens avec le territoire.
- Instaurer des processus de gouvernance participative qui favorisent la cohésion du groupe et la gestion collective.

### **À long terme (5 à 10 ans)**

# CHARTRE DE PROJET D'ÉCOLIEU

Version 0.0-20250208

L'objectif final est d'atteindre une stabilité et un rayonnement régional en devenant un modèle d'écolieu durable. Les priorités seront :

- Atteindre une autonomie énergétique et alimentaire optimale, tout en s'appuyant sur des circuits courts et des ressources locales pour compléter les besoins alimentaires.
- Renforcer les liens avec les acteurs locaux et régionaux pour ancrer le projet dans le tissu social et économique.
- Diffuser les savoir-faire acquis à travers des formations, des stages, et des conférences.
- Offrir un cadre propice à l'épanouissement personnel, avec des pratiques psychocorporelles et une approche holistique de la vie communautaire.

## 7. MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

### 7.1 Organisation de la vie quotidienne

La vie quotidienne dans l'écolieu reposera sur des principes de partage, de bienveillance et de respect des besoins individuels et collectifs. Les membres participeront activement à l'entretien et au développement du lieu, dans une dynamique de collaboration et d'autonomie.

- **Décisions collectives** : Les décisions seront prises lors de réunions régulières, selon des processus participatifs favorisant la transparence et la prise en compte des besoins de chacun.
- **Partage des tâches** : Les tâches quotidiennes (jardinage, cuisine, entretien, gestion des infrastructures) seront réparties en fonction des compétences, des envies et des disponibilités. La responsabilité de ces tâches sera tournante afin que chacun gagne en autonomie ou du moins ne soit pas indispensable à la réalisation de la tâche.
- **Vie sociale et culturelle** : Des cercles de parole et des activités collectives, comme des célébrations saisonnières (solstices, équinoxes) et des ateliers créatifs, renforceront la cohésion du groupe et le lien à la nature.
- **Épanouissement personnel** : Des espaces seront dédiés à des pratiques telles que le yoga, la méditation ou les arts, permettant à chacun de se ressourcer et de cultiver un équilibre personnel.
- **Apprentissage mutuel** : L'écolieu sera un espace de formation et de transmission, accueillant des ateliers en permaculture, construction écologique, bien-être et autres savoir-faire.
- **Engagement environnemental** : Une alimentation locale et biologique, des pratiques de compostage, une gestion des déchets orientée vers le zéro déchet, et l'utilisation d'énergies renouvelables contribueront à réduire l'impact écologique du lieu.

### 7.2 Types d'habitats et espaces communs

- **Habitats privés** : Les résidents auront accès à des logements adaptés, tels que des tiny houses, des habitats légers ou des studios privés.
- **Habitats collectifs** : Un dortoir ou des hébergements partagés ou individuels dédiés seront prévus pour accueillir des volontaires, des invités ou des stagiaires/ séminaristes.
- **Espaces communs** :

# CHARTRE DE PROJET D'ÉCOLIEU

Version 0.0-20250208

- **Jardins partagés** : Chaque membre pourra cultiver une parcelle tout en mutualisant les ressources et les récoltes pour viser une autonomie alimentaire progressive.
- **Salle polyvalente** : Destinée aux réunions, formations et événements,
- **Salle de pratique psychocorporelle** : Destinée à la pratique du yoga, méditation ou autres approches psychocorporelle.
- **Cuisine commune** : Un espace central pour préparer et partager les repas, renforçant les échanges et la convivialité. Voir en annexe
- **Buanderie commune** : Des équipements professionnels pour une efficacité accrue Voir en annexe
- **Sanitaires communs** : Rationaliser les infrastructures notamment placer les sanitaires la cuisine et la buanderie pas trop éloignés pour utiliser une seule et même phytoépuration

## 7.3 Gestion des ressources

- **Eau** : Les besoins en eau seront couverts par des sources sur place ou forage si nécessaire et la récupération des eaux de pluie systématiquement et dans la mesure du possible.
- **Energie** : Une production autonome à partir d'énergies renouvelables (solaire, éolien, hydraulique) sera priorisée afin de réduire l'empreinte écologique et d'assurer l'indépendance énergétique du lieu.
- **Alimentation** : Les membres s'appuieront sur des jardins partagés, une production locale et des achats groupés pour certains produits de base. L'objectif est de tendre progressivement vers une autonomie alimentaire, tout en s'appuyant sur des circuits courts pour les approvisionnements nécessaires.
- **Chauffage** :
  - **Pour les bâtiments en dur** : Le choix de ce type de chauffage devra recourir à terme à des technologies éprouvées issues d'une industrie la plus locale et autonome possible non dépendante d'un réseau complexe et interconnecté.
  - **Pour les habitats légers** : des poêles de masse type rocket seront envisagés pour maintenir un confort minimal en hiver, dans le respect des principes écologiques.

## 7.4 Interactions avec l'extérieur

L'écolieu favorisera les échanges avec son environnement et ses partenaires :

# CHARTRE DE PROJET D'ÉCOLIEU

Version 0.0-20250208

- **Volontariat et bénévolat** : Les Wwoofers, bénévoles et stagiaires seront régulièrement accueillis pour participer aux activités du lieu, enrichissant ainsi les échanges de compétences et de savoir-faire.
- **Événements et formations** : Des conférences, stages, concerts et ateliers seront organisés pour partager les valeurs du projet, sensibiliser aux enjeux environnementaux et promouvoir les pratiques durables.
- **Collaboration locale** : En travaillant étroitement avec les associations, entreprises et collectivités voisines, l'écolieu s'intégrera dans un réseau d'entraide et de solidarité.
- **Ressources partagées** : Le lieu proposera également des espaces et des équipements utilisables par des associations locales, contribuant à son rôle de ressource pour la communauté environnante.

## Conclusion :

Les modalités de fonctionnement décrites ici posent les bases d'une organisation harmonieuse et résiliente, où chaque membre, chaque ressource et chaque activité s'inscrivent dans une dynamique collective, autonome et respectueuse de l'environnement.

# CHARTRE DE PROJET D'ÉCOLIEU

Version 0.0-20250208

## 8. GOUVERNANCE ET PRISE DE DECISION

### Méthode de gouvernance

L'écolieu mettra en place une gouvernance participative, où chaque membre dispose d'une voix égale dans le processus décisionnel. Ce système, inspiré de la sociocratie et des principes du consentement, vise à garantir une répartition équitable des responsabilités et une coopération harmonieuse.

Le processus de décision se déroulera en trois étapes :

1. **Tour de clarification** : Les participants posent leurs questions pour comprendre pleinement la proposition.
2. **Tour d'expression** : Chaque membre partage son avis, ses idées ou ses préoccupations.
3. **Tour de synthèse** : Les informations recueillies sont compilées pour affiner la proposition et parvenir à une décision consensuelle.

Une décision sera validée tant qu'aucun membre n'exprime d'objection majeure. Ce mode de fonctionnement favorise l'intelligence collective et le respect des points de vue de chacun.

### Définition des responsabilités des membres

Les responsabilités au sein de l'écolieu seront réparties en fonction des compétences, des envies et des besoins du collectif. Chaque membre sera impliqué dans une ou plusieurs activités essentielles, telles que la gestion des cultures, l'organisation d'ateliers, ou encore l'animation des réunions.

Un système de rotation des rôles permettra d'assurer un équilibre des contributions. Les fonctions nécessitant une responsabilité particulière (coordination, finances, médiation) seront exercées par des binômes choisis par consentement, avec une rotation annuelle pour éviter toute centralisation excessive des tâches.

### Résolution des conflits

Le respect mutuel et la bienveillance seront au cœur des relations humaines dans l'écolieu. Pour prévenir et gérer les tensions, les outils suivants seront mis en place :

- **Cercles de parole** : Des espaces réguliers d'expression libre pour partager ressentis et préoccupations.

# CHARTRE DE PROJET D'ÉCOLIEU

Version 0.0-20250208

- **Communication non violente (CNV)** : Un outil clé pour désamorcer les conflits et favoriser l'écoute active.
- **Médiation interne** : Assurée par des membres formés, cette médiation vise à apaiser les différends tout en maintenant un climat de confiance au sein du groupe.

## Réunions et assemblées générales

- **Réunions régulières** : Des rencontres hebdomadaires ou mensuelles permettront de suivre l'évolution des projets, d'évaluer les avancées et d'ajuster les plans d'action.
- **Commissions thématiques** : Des groupes de travail dédiés (permaculture, habitat, événements) répartiront les tâches de manière efficace.
- **Assemblées générales annuelles** : Ces réunions seront l'occasion de dresser un bilan collectif et de valider les grandes orientations stratégiques de l'écolieu.

## Catégories de résidents et phase de découverte

La gouvernance flexible mise en place permettra de rassembler divers types de membres aux statuts et rôles complémentaires, offrant ainsi une base solide pour le fonctionnement de l'écolieu.

### Phase de découverte :

Toute personne souhaitant devenir membre résident passera par une période d'intégration de 6 à 12 mois. Durant cette phase, le nouvel arrivant pourra découvrir la vie dans l'écolieu, comprendre son mode de fonctionnement, et vérifier que ses aspirations et ses valeurs s'alignent avec celles du groupe. À l'issue de cette période, un bilan collectif sera réalisé pour confirmer ou non l'intégration définitive.

### Types de résidents :

#### 1. Membres résidents permanents :

- **Fondateurs et porteurs de projet** : Ceux qui ont initié la création de l'écolieu et qui jouent un rôle clé dans sa pérennité.
- **Membres actifs** : Résidents à long terme impliqués dans la gestion quotidienne, l'entretien des infrastructures et l'organisation des activités.

#### 2. Membres associés ou temporaires :

- **Résidents saisonniers** : Personnes vivant sur place pour une période limitée, généralement pour participer à des projets spécifiques (maraîchage, chantiers participatifs, ateliers).
- **Visiteurs à moyen terme** : Candidats souhaitant expérimenter la vie en écolieu avant de s'engager pleinement en tant que résidents permanents.

# CHARTRE DE PROJET D'ÉCOLIEU

Version 0.0-20250208

## 3. **Volontaires et stagiaires :**

- **WWOOFers et bénévoles :** Contributeurs temporaires échangeant leur travail contre logement et nourriture, apportant une diversité d'expériences.
- **Stagiaires :** Participants en apprentissage de compétences spécifiques, comme la permaculture, la construction écologique ou l'animation socioculturelle.

## 4. **Membres-supports extérieurs (non-résidents) :**

- **Actionnaires non-résidents :** Personnes ou entités qui soutiennent financièrement l'écolieu, sans y vivre, mais contribuant à sa stabilité économique.
- **Partenaires institutionnels ou locaux :** Représentants d'organisations collaborant avec l'écolieu pour renforcer les liens et favoriser les échanges locaux.

## **Synthèse :**

- **Permanents :** Membres fondateurs et résidents à long terme assurant la continuité du projet.
- **Temporaires :** Colocataire ou résidents saisonniers et visiteurs de passage expérimentant la vie en écolieu.
- **Volontaires :** WWOOFers et stagiaires contribuant temporairement au projet.
- **Supports externes :** Actionnaires ou partenaires locaux aidant à maintenir l'équilibre économique et social de l'écolieu.

Cette diversité de statuts garantit une communauté dynamique, où la stabilité des membres permanents se combine avec l'énergie et la créativité apportées par les résidents temporaires et les volontaires.

Engagements des membres

Droits et devoirs des résidents

Vivre dans l'écolieu impliquera un engagement actif de chaque membre pour contribuer au bien-être collectif et à la pérennité du projet.

## **Engagements attendus :**

- Participer aux tâches collectives (jardinage, entretien, organisation d'événements, gestion administrative).
- S'investir dans au moins un projet commun (éco-construction, production alimentaire, animations culturelles).

# CHARTRE DE PROJET D'ÉCOLIEU

Version 0.0-20250208

- Respecter les décisions prises collectivement et adhérer aux règles de vie communes.
- Adopter des pratiques respectueuses de l'environnement (réduction des déchets, économies d'eau et d'énergie, choix alimentaires responsables).

Processus d'intégration et probation des nouveaux membres

- **Période d'essai** : Une phase de découverte de 6 à 12 mois permettra aux nouveaux arrivants de s'adapter au fonctionnement de l'écolieu et de vérifier leur compatibilité avec le collectif.
- **Accompagnement par un référent** : Un mentorat assurera une intégration fluide, offrant un soutien et une orientation tout au long de cette période.
- **Évaluation mutuelle** : À la fin de cette phase, un bilan sera réalisé entre le collectif et le nouvel arrivant pour confirmer son intégration ou, si nécessaire, mettre fin à son engagement.

Un processus similaire sera mis en place en cas de nécessité d'exclusion, basé sur des échanges bienveillants et un suivi progressif avant toute décision définitive.

Ce processus garantira que chaque membre s'épanouit dans l'écolieu, tout en veillant à maintenir une dynamique positive et un climat de confiance.

Relations Extérieures et Partenariats

# CHARTRE DE PROJET D'ÉCOLIEU

Version 0.0-20250208

## ○ **COLLABORATION AVEC LES ACTEURS LOCAUX**

L'éco lieu cherchera à tisser des liens avec :

- Les communes et collectivités locales : Présentation du projet et intégration dans la vie locale.
- Les associations et réseaux écologiques : Partage de savoirs, échanges de pratiques.
- Les artisans et producteurs locaux : Soutien mutuel et circuits courts.

# CHARTRE DE PROJET D'ÉCOLIEU

Version 0.0-20250208

## ○ **ACTIVITES OUVERTES AU PUBLIC**

L'éco lieu organisera des événements pour partager son savoir-faire :

- Ateliers de permaculture et jardinage communautaire.
- Séances de yoga et méditation.
- Stages de construction écologique.
- Échanges de semences et de plants.
- Conférences et rencontres sur l'écologie et la résilience.

# CHARTRE DE PROJET D'ÉCOLIEU

Version 0.0-20250208

## ○ **FINANCEMENT ET SOUTIEN DU PROJET**

Différents modes de financement seront explorés :

- Appel à des investisseurs solidaires et financements participatifs.
- Recherche de subventions auprès de structures engagées dans l'écologie.
- Création d'un modèle économique autonome basé sur les productions et activités de l'éco lieu.

### Conclusion et Appel à Participation

Nous recherchons des personnes motivées et alignées avec nos valeurs, prêtes à s'investir activement dans la vie collective.

#### Profils recherchés

- Personnes souhaitant vivre en communauté dans une dynamique d'échange et de coopération.
- Porteurs de projets écologiques et artisanaux (maraîchage, apiculture, herboristerie, bien-être, boulangerie bio, etc.).
- Compétences en permaculture, éco-construction, gestion d'un habitat participatif, animation d'ateliers, approches psychocorporelles .

#### Comment rejoindre le projet ?

Si cette vision résonne en vous, contactez-nous !

1. Envoyez un e-mail à Frédéric EDRAVAS à : [frédéric.edragas@gmail.com](mailto:frédéric.edragas@gmail.com) en présentant en quelques lignes vos motivations et ce que vous pourriez apporter au projet.
2. Planification d'un échange : Après ce premier contact, nous organiserons un entretien téléphonique ou en visioconférence.
3. Rencontre physique : Si l'intérêt est mutuel, une intégration dans le groupe pourra être envisagée.

# CHARTRE DE PROJET D'ÉCOLIEU

Version 0.0-20250208

Nous croyons que chaque action compte. Ensemble, construisons un lieu où la nature et l'humain coexistent en harmonie !

## ANNEXES ARGUMENTAIRES DETAILLES :

### **1.OASIS : LIBERTE A TRAVERS LA PROPRIETE COLLECTIVE**

Vivre dans une oasis représente un éloignement des fardeaux de la propriété individuelle, adoptant une approche plus collective, solidaire et respectueuse de l'environnement. Partager des espaces naturels et vivre dans une communauté avec une propriété collective offre une alternative rafraîchissante aux tensions associées à la possession privée.

Posséder une propriété privée implique des responsabilités lourdes telles que l'entretien, la gestion et la sécurité. Dans une oasis, ces responsabilités sont partagées, allégeant le fardeau quotidien de l'entretien. La collaboration et la mise en commun des ressources permettent une expérience de vie plus sereine, exempte des exigences de la propriété individuelle.

En partageant des espaces naturels, un sentiment de culpabilité associé à la propriété exclusive dans un monde de plus en plus menacé par la dégradation environnementale est levé. Le partage d'un espace libère de l'emprise de la propriété exclusive, permettant à d'autres de profiter également de la beauté de la nature. Cela favorise un sentiment de paix et de contribution au bien commun.

Appartenir à une communauté avec une propriété collective offre un accès à des espaces plus vastes que ce que l'on pourrait acquérir individuellement : jardins, vergers, zones de méditation. Ces espaces partagés, entretenus collectivement, offrent une richesse naturelle plus variée et plus diversifiée, accentuant les opportunités d'une vie épanouissante et offrant des ressources écologiques plus accessibles que par une propriété individuelle.

Contribuer à l'entretien et à l'amélioration des espaces partagés dans une oasis inculque un profond sentiment de fierté collective. La participation à un projet plus vaste que soi transforme la simple possession en un acte de contribution collective et d'engagement, procurant une satisfaction durable. Dans une telle communauté, les

# CHARTRE DE PROJET D'ECOLIEU

Version 0.0-20250208

tensions liées à l'espace sont minimisées, favorisant un environnement de respect mutuel et de coopération plutôt que de compétition.

L'entretien d'un espace naturel nécessite du temps et de l'énergie, ce qui peut être accablant lorsqu'il est géré seul. Dans une oasis, les tâches sont réparties entre les membres de la communauté, rendant la charge de travail plus légère et plus équilibrée. Chaque individu peut contribuer selon ses capacités, favorisant une participation active sans le poids des responsabilités solitaires.

Vivre dans une oasis permet également un enrichissement mutuel des compétences. Chaque membre apporte son expertise, que ce soit en permaculture, en construction écologique, en médecine naturelle, favorisant l'exploration de nouvelles pratiques et innovations. Cette intelligence collective promeut des pratiques de vie durables et une évolution personnelle.

En remettant en question les notions conventionnelles de richesse, une communauté oasis déplace le focus des possessions matérielles vers la qualité des relations, le respect de la nature et le bien-être collectif. Le détachement matériel pave la voie à une véritable libération psychologique en redéfinissant ce qui est réellement important dans la vie.

Une oasis n'est pas seulement un lieu pour prendre soin de la nature mais aussi un espace pour nourrir les relations humaines. En favorisant une écologie relationnelle basée sur le respect mutuel et les soins, elle cultive un écosystème qui nourrit à la fois les individus et la terre. La vie communale dans une oasis offre des possibilités de pauses ou de retrait temporaire sans perturber l'équilibre de l'espace, assurant l'harmonie et la fonctionnalité grâce à la solidarité et à la coopération collective.

En conclusion, une oasis, avec sa propriété collective, offre une solution libératrice aux pressions matérielles et sociales de la modernité. Elle crée un espace où les responsabilités sont partagées, où les relations humaines sont renforcées et où la nature est respectée et préservée.

## 2. REFERENCES PHILOSOPHIQUES ET SPIRITUELLES

Ce projet s'inspire de plusieurs penseurs et philosophes ayant interrogé la nature humaine, notre relation au monde et à autrui :

- **Spinoza** : L'idée d'une harmonie avec la nature, où l'homme n'est pas séparé du vivant mais en fait pleinement partie. La recherche de la béatitude passe par la connaissance de soi et une compréhension rationnelle des lois qui régissent notre existence.
- **Krishnamurti** : L'importance du questionnement intérieur, du refus des dogmes et du dépassement des conditionnements sociaux. Il s'agit d'explorer par soi-même la vérité et d'adopter un mode de vie fondé sur la lucidité et la liberté intérieure.
- **Sri Aurobindo** : La transformation intérieure comme moteur d'évolution collective et spirituelle. L'écolieu devient alors un espace où le travail sur soi et la vie communautaire s'inscrivent dans une dynamique d'évolution consciente, intégrant l'individuel et le collectif.
- **Emmanuel Levinas** : La centralité de la relation à l'Autre comme fondement de l'éthique. L'écolieu est un endroit où la rencontre et l'attention à autrui ne sont pas accessoires mais essentielles. La responsabilité envers l'Autre et le respect du vivant deviennent des principes structurants, favorisant une communauté basée sur l'écoute, la bienveillance et l'accueil inconditionnel.

## 3. EN FAVEUR DE LA MUTUALISATION DE LA CUISINE, DE LA BUANDERIE ET DES SANITAIRES

### **Une approche collective et rationnelle pour l'écolieu**

Dans le cadre d'un écolieu, regrouper la cuisine, la buanderie et les sanitaires dans des espaces partagés, équipés de matériel adapté, présente de multiples avantages. Ces lieux mutualisés offrent des bénéfices tangibles en termes de gestion des ressources, de cohésion communautaire et de durabilité environnementale.

### **Cuisine commune équipée professionnellement**

Une cuisine centralisée, dotée d'équipements professionnels, facilite une répartition équitable des tâches et encourage la coopération au sein du collectif. Ce modèle permet de mutualiser les efforts : lorsque certains membres se concentrent sur des travaux physiques ou intellectuels, d'autres peuvent préparer les repas pour tout le groupe. Cela garantit une alimentation équilibrée et saine, évitant le recours à des repas rapides et peu nutritifs.

En centralisant la préparation des repas, la cuisine commune permet d'optimiser les approvisionnements et d'éviter le gaspillage alimentaire. Ce modèle réduit les dépenses globales, limite l'empreinte énergétique et simplifie l'aménagement des infrastructures, notamment dans le cas de bâtiments anciens à rénover. De plus, les équipements professionnels, bien que plus coûteux à l'achat, sont conçus pour une utilisation intensive. Leur robustesse et leur durabilité réduisent les besoins de remplacement ou de maintenance fréquente, tout en offrant une efficacité accrue qui diminue l'empreinte énergétique globale.

Grâce à une prise en charge collective, les repas peuvent valoriser les savoir-faire culinaires et promouvoir une cuisine végétarienne variée et savoureuse. Cela encourage une meilleure hygiène de vie, tout en démontrant qu'il est possible de bien manger tout en respectant des principes écologiques et éthiques. Par ailleurs, cette mutualisation des équipements de cuisson et de vaisselle réduit les coûts initiaux et simplifie la gestion de l'ensemble des ustensiles et de la vaisselle.

Enfin, une cuisine collective bien équipée crée des opportunités de renforcer les liens sociaux. Ces moments informels autour de la préparation et du partage des repas encouragent les échanges, l'entraide et le développement d'un sentiment d'appartenance, tout en favorisant une meilleure organisation au quotidien.

# CHARTRE DE PROJET D'ÉCOLIEU

Version 0.0-20250208

## **Buanderie commune avec équipements professionnels**

Une buanderie partagée équipée de machines professionnelles permet de répondre efficacement aux besoins de lavage et de séchage de tout le collectif. Ces équipements, conçus pour traiter de grandes quantités de linge, sont non seulement plus rapides, mais consomment également moins d'eau et d'énergie par kilogramme de linge lavé par rapport à plusieurs machines domestiques. Cette optimisation contribue à une gestion plus responsable des ressources naturelles et énergétiques.

La mutualisation des équipements libère de l'espace dans les logements individuels, simplifiant leur conception et évitant d'installer des machines redondantes. La maintenance est aussi simplifiée : moins d'appareils à gérer signifie moins de réparations et une meilleure supervision de leur état. En cas d'augmentation temporaire des besoins, lors d'événements ou de l'accueil de visiteurs, la buanderie commune peut s'adapter facilement et rapidement, renforçant la flexibilité du lieu.

## **Sanitaires centralisés**

La centralisation des sanitaires, tout comme celle de la cuisine et de la buanderie, simplifie l'installation et la maintenance des réseaux d'eau et d'évacuation. Un seul système de plomberie peut desservir efficacement plusieurs blocs sanitaires, réduisant ainsi les coûts d'infrastructure et facilitant les interventions techniques.

De plus, cette configuration permet l'installation d'équipements sanitaires performants et économes en eau, tels que des chasses d'eau à double débit et des régulateurs automatiques. En regroupant les sanitaires, il devient possible d'installer un système unique de traitement des eaux usées, tel qu'une phytoépuration, capable de gérer l'ensemble des effluents de l'écolieu. Ce modèle réduit la complexité logistique, abaisse les coûts d'entretien et garantit une gestion plus respectueuse de l'environnement.

## **Conclusion**

La mutualisation de la cuisine, de la buanderie et des sanitaires dans un écolieu est un choix rationnel et durable. Ce modèle optimise l'utilisation des ressources, limite les coûts initiaux et récurrents, et facilite la gestion environnementale. En favorisant la coopération et la cohésion entre les habitants, il contribue également à renforcer les valeurs fondamentales du projet. Ces infrastructures partagées offrent des conditions idéales pour construire une communauté forte, responsable et résiliente.